

Nouvelle extension du portefeuille de brevets au Japon et en Europe

Lyon, le 27 juillet 2016 - AMOEBA (FR0011051598 - AMEBA) producteur d'un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau, annonce aujourd'hui l'obtention de trois nouveaux brevets, deux au Japon et un en Europe, avec pour objectif le développement de nouvelles applications pour son biocide biologique.

Le brevet intitulé « Procédé de lutte biologique contre le risque *Pseudomonas* » a été délivré au Japon par l'Office Japonais des Brevets pour une période allant jusqu'en 2032. Pour rappel, ce brevet confirme l'action biocide de la solution AMOEBA contre la bactérie pathogène *Pseudomonas*, premier germe responsable des infections nosocomiales dans les établissements de soin. Il s'applique au segment de marché des Eaux Chaudes Sanitaires (ECS).

Le brevet intitulé « Procédé de lutte biologique contre le risque *Listeria* » a été délivré pour le Japon par l'Office Japonais des Brevets et également par l'Office Européen des Brevets pour la zone Europe. Ce brevet court jusqu'en 2032. Pour rappel, ce brevet confirme l'action biocide du produit AMOEBA contre la bactérie pathogène *Listeria*, germe fortement impliqué dans les infections alimentaires. Il concerne les eaux servant au nettoyage des équipements et matériels en contact avec des denrées alimentaires et les aliments pour les animaux.

« Les deux nouveaux brevets obtenus au Japon nous ouvriront prochainement de larges perspectives commerciales dans la 3^{ème} économie mondiale. Le Japon dispose d'un tissu industriel dense et diversifié qui recouvre de nombreux secteurs d'activité. Ce pays regorge d'opportunités pour une société comme AMOEBA en pleine croissance, et qui offre une alternative biologique aux industriels dans le domaine du traitement de l'eau. » déclare **Fabrice Plasson, Président du Directoire d'AMOEBA**.



A propos d'AMOEBA : Basée à Chassieu - France, AMOEBA développe un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien présent dans l'eau (légionelle, pseudomonas, listeria, ...). Cette solution entièrement naturelle apparaît comme une alternative aux traitements chimiques traditionnellement utilisés dans le monde industriel et répond aux nouvelles réglementations en matière de rejets chimiques dans l'environnement. Sur un marché mondial des biocides chimiques estimé à 21 Md€(1),



AMOEBBA se concentre aujourd'hui sur le segment des tours aéroréfrigérantes industrielles (TAR) évalué à 1,7 Md€(2). AMOEBBA poursuit ses démarches réglementaires en vue de l'obtention d'AMM provisoire pour l'ensemble des pays européens pour l'application « Tours Aéroréfrigérantes ». AMOEBBA est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris et a intégré l'indice CAC® Small le 21 septembre dernier. Pour plus d'informations : www.amoeba-biocide.com.

(1) : Sources combinées par Amoéba venant des traitants d'eau, de Freedonia, d'Eurostat et MarketsandMarkets

(2) : Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013

Contacts :

Amoéba
Christine GENDROT LAURAIN
Responsable Communication
06 62 10 83 70
christine.laurain@amoeba-biocide.com

Actifin
Ghislaine GASPARETTO
Communication financière
01 56 88 11 11
[ggasparetto@actifin.fr](mailto:gasparetto@actifin.fr)